

CONSEIL MUNICIPAL

LA SEANCE DU 29 JUILLET 2024

Liste des délibérations

- 2024.39 – Validation du règlement intérieur du local des jeunes.
- 2024.40 – Remboursement du ramassage scolaire 2023-2024.
- 2024.41 – Création poste école 26h annualisées.
- 2024.42 – Renouvellement contrat de travail agent de restauration.
- 2024.43 – Contrat de travail PEC poste école 26h annualisé.
- 2024.44 – Tableau des effectifs 2024.
- 2024.45 – Révision de loyer T4 Rue du Cordonnier au 01/08/2024.
- 2024.46 – Révision de loyer T3 Résidence Henri Serre 01/09/2024.
- 2024.47 – Révision de loyer T3 Rue du Sabotier 01/10/2024.
- 2024.48 – Modification des statuts de Communauté de Communes Dômes Sancy Artense.
- 2024.49 – Adhésion à la fédération « Agir pour la ligne ferroviaire Clermont-Ferrand – Le Mont Dore – Ussel – Tulle ».
- 2024.50 – Approbation de l'assiette des coupes 2025 pour les forêts relevant du régime forestier – ONF.

Saint Bonnet Près Orcival, le 31 juillet 2024



Michelle GAIDIER, Maire

Vu pour être affiché conformément aux prescriptions de l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Heures d'ouverture du secrétariat au public : Lundi de 15h00 à 17h00 – Mardi de 10h00 à 12h00 – Jeudi de 10h00 à 12h00.
Permanences de Madame le Maire (**sur RDV uniquement**) : Lundi de 17h00 à 18h30 - Mercredi de 17h00 à 18h30 - Samedi de 10h00 à 12h00.